



Présentation

## Historique



- 1968
- Raymond Uldry et Prof. Junod
- Une maison à retaper, des jeunes au service des aînés
- Le développement de la gérontologie
- 1975 - 2013 huit nouveaux foyers
- 2018 ouverture du 10ème foyer

## Répartition par secteur de domicile

<b>1</b> Aux Cinq Colosses 347 route d'Herzogen - 1347 Andres Tél: 022 347 01 30 - foyer@auxcolosses.ch www.auxcolosses.ch	<b>6</b> La Seymaz 26 ch. du Fleuve-de-Ville - 1224 Chêne-Bougeries Tél: 022 348 54 27 - seymaz@la-seymaz.ch www.la-seymaz.ch
<b>2</b> Pavillon Butini 20 place Duchêne - 1213 Onex Tél: 022 819 82 91 - pavillonbutini@butini.ch www.butini.ch	<b>7</b> Soubeyran 28 rue Louis-Francois - 1201 Genève Tél: 022 343 98 30 - soubeyran@pro-senectute.ch www.soubeyran.ch
<b>3</b> Le Caroubier 26 rue Carrière - 1227 Les Anzures Tél: 022 343 00 66 - caroubier@pro-senectute.ch www.pro-senectute.ch	<b>A</b> Pavillon de la Rive 168 route du Grand-Lancy - 1213 Onex Tél: 022 566 00 90 - pavillonr@butini.ch www.butini.ch
<b>4</b> Livada 15 route de Saucy - 1290 Versoix Tél: 022 779 01 01 - livada@pro-senectute.ch www.livada.ch	<b>B</b> Relais Dumas 27 Avenue des Fins - 1218 Le Grand-Saconnex Tél: 022 788 26 30 - relais.dumas@at-ga.ch www.at-ga.ch
<b>5</b> Oasis 83 rue de Carouge - 1205 Genève Tél: 022 228 28 66 - oasis@pro-senectute.ch www.pro-senectute.ch	



## Bases légales

- Loi sur la santé
- Loi sur le réseau de soins et le maintien à domicile
- Contrats de prestations DGS
- Prestation de maintien, d'aide et de soins à domicile
- Structure intermédiaire entre le maintien à domicile et l'accueil institutionnel

## Mission

- Accompagnement et soins visant la satisfaction des besoins bio-psycho-sociaux et le bien-être
- Surveillance de l'état de santé
- Dispensation des soins prescrits, coordination avec les services d'aide à domicile
- Communication avec les proches aidants

## Prestations

- Transport
- Lieux d'accueils chaleureux et adaptés
- Repas
- Activités physiques, culturelles et de loisirs
- Réadaptation et maintien de la mobilité, de la continence, des capacités cognitives
- Conseils et prévention

## Objectifs

- Maintien à domicile
- Éviter les hospitalisations inappropriées, les écourter
- Rompre l'isolement social, garder des liens sociaux
- Offrir soutien et accompagnement
- Retarder l'entrée en EMS, permettre la transition
- Accompagner les proches

## Population concernée

- Personnes en âge AVS en perte d'autonomie
- Domiciliées sur le canton de Genève
- L'admission se fait après une journée d'essai permettant d'évaluer la situation.
- Le Relais Dumas et le foyer jour-nuit du Pavillon de la Rive sont exclusivement à l'intention des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ne pouvant s'intégrer dans les autres foyers.

## Caractéristiques des personnes en foyer

- Troubles cognitifs (Alzheimer et apparentées): 59%
- Trouble psychiatriques et du comportement 47%
- Troubles de la perception: 30%
- Incontinence: 26%
- Troubles alimentaires: 36%
- Troubles de la mobilité avec risques de chutes 51% (rollator 38%)
- Isolement social: 38%
- Répét du proche: 43%

(\*données 2017-A5C)

## Statistiques 2017

- **Clients suivis durant l'année :**  
plus de 700 personnes pour env. 30'000 journées d'accueil
- **Selon le sexe:** 40% hommes – 60% femmes
- **Selon le groupe d'âges :** 70% de plus de 80 ans
- **Selon la situation de ménage :** 50% vivent seule

## Fonctionnement

- Capacité d'accueil: 15 personnes par foyer (13.75 au Relais et au PaRI)  
Soit 132 places par jour
- Fréquentation 1 à 3 jours par semaine, 400 personnes accueillies chaque semaine
- Régularité de la fréquentation (organisation, socialisation, répit du proche)

## Mouvement dans l'année

- 266 admissions: 55% demande de l'entourage - 45% du réseau
- 247 sorties:
  - vers les Hôpitaux : 27% ( pas de retour à domicile dans les 60 jours)
  - vers les EMS: 29%
  - vers d'autres structures (CAPPA-HOJOUR-autres foyers): 10%
  - vers le domicile: 29%
  - décès: 5%
- Moyenne de durée de prise en charge: 18 mois  
(augmentation des courtes durées de moins de trois mois significative sur 5 ans)

## Encadrement

- Professionnels des secteurs de la santé et du social:
  - Infirmier-ère, ergothérapeute
  - Assistant-e sociaux-éducatif-ve
  - Animateur-trice socioculturel-le
- Cuisinier-ère
- Chauffeur
- Administration

## Personnel

Postes fixes 52.8 e.p.t (78 personnes dont 55 femmes):

- Personnel infirmier: 9,2
- Personnel soignant: 7.3
- animateurs HES: 11.3
- Assistants socio-éducatifs ou formation CFC: 14.3
- Services administratifs: 4.5
- Transports et service de maison: 6.2

## Partenariats

- Médecins, hôpitaux
- Services de soins à domicile
- Pro Senectute
- Association Alzheimer
- Services sociaux communaux
- Autres foyers, IEPA, EMS, maisons de vacances
- Les proches-aidants, les familles

## Représentation de l'association des foyers

Notre association est représentée dans les commissions officielles:

- Coordination du réseau de soins et du maintien à domicile
- Mise en place du plan cantonal Alzheimer 2016/2019
- Mise en œuvre des mesures cantonales pour le soutien aux proches-aidants
- Planification cantonale de la réadaptation/gériatrie

[www.foyers-jour-nuit.ch](http://www.foyers-jour-nuit.ch)

